

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1er MARS 2023 à 19H00**

N° 008/2023 – Modification du tableau des emplois permanents de la commune : création d'un poste d'agent Vie locale-Communication à temps complet

Conseillers en exercice : **28** – Présents : **25** – Excusés avec Pouvoir : **2** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absent : **1** – Votants : **27**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 01 MARS, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, après convocation légale **du 23 FEVRIER 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :**Mesdames, Messieurs :**

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GARÇON Françoise, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, SAUDRAIS Nadia, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSEES AVEC POUVOIR :**Mesdames :**

ROUSSEL Céline (pouvoir donné à Rita MONTEIRO).
SCHWINTNER Francis (pouvoir donné à Françoise Garçon).

ETAIT ABSENTE :

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est proposé au conseil municipal de créer, à compter du 1er avril 2023, un poste d'agent Vie locale-Communication à temps complet, rattaché au Pôle Population. Sur le volet Vie locale, les missions consisteront principalement à :

- préparer les évènements organisés par la commune liés à la vie locale,
- assurer la communication en lien avec la vie locale et associative,
- gérer les relations avec les associations locales (instruction et coordination des diverses demandes des associations, demandes de subventions, de mise à disposition d'équipements, accompagnement dans l'organisation d'évènement, etc.),
- assurer la gestion des salles communales et du gymnase (gestion des plannings, des demandes de location et de matériel, mise à jour des règlements d'utilisation, etc.).

Sans remettre en question l'organisation actuelle des services (chaque agent assure la communication en lien avec ses domaines d'intervention), l'agent Vie locale-Communication assurera également de nouvelles missions :

- contribuer à l'élaboration et à la déclinaison de la stratégie de communication globale de la commune ; veiller à la cohérence d'ensemble de la communication assurée en direct par les services contributeurs et au respect de la ligne éditoriale,
- assurer la communication des projets structurants de la commune,
- coordonner la réalisation du bulletin municipal,
- superviser l'alimentation de la banque d'images de la commune et sa gestion
- conseiller et apporter un appui technique aux services internes dans leurs actions de communication,
- être référent sur les outils de communication (site internet, Facebook, cityall, panneau lumineux).

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'ensemble des éléments présentés ci-dessus,

MODIFIE en conséquence le tableau des emplois permanents (ci-annexé),

DONNE POUVOIR au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,

Guillaume FAUVET



Le secrétaire

Patrick BOUVARD



Service	Intitulé du poste	Catégorie	Cadre emploi	Nb total de poste ouvert	TC	TNC Quotité	Observation
DIRECTION GENERALE	Directeur générale des services (DGS)	A	Attaché territorial	1	1		Emploi fonctionnel
DIRECTION GENERALE	Directeur générale des services (DGS)	A	Attaché territorial	1	1		
DIRECTION GENERALE	Directeur générale adjoint des services (DGA)	A	Attaché territorial	1	1		
DIRECTION GENERALE	Assistant(e) de direction	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE CULTUREL	Agent de médiathèque	C	Adjoint du patrimoine	1	1		
POLE CULTUREL	Responsable du pôle culturel	B	Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1		
POLE FINANCE COMPTABILITE RH	Agent comptable	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE FINANCE COMPTABILITE RH	Responsable du pôle finance, comptabilité, ressources humaines	B	Rédacteur	1	1		
POLE FINANCE COMPTABILITE RH	Responsable adjoint du pôle finance, comptabilité, ressources humaines	B	Rédacteur	1	1		Création de poste au 28/11/2022 - Suppression au 15/09/2023
POLE FINANCE COMPTABILITE RH	Gestionnaire RH/Comptabilité/Finances	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE POPULATION	Responsable du pôle population	B	Rédacteur	1	1		
POLE POPULATION	Agent Accueil/Etat civil/Funéraire	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE POPULATION	Agent en charge de l'Action Sociale, du CCAS	C	Adjoint administratif	1		0,5	
POLE POPULATION	Agent en charge de l'urbanisme et du foncier	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE POPULATION	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif	1	1		
POLE POPULATION	Agent Vie locale/Communication	C	Adjoint administratif	1	1		Proposition de création au 01/05/2023
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DES VAVRES	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	1		
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DES VAVRES	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	0	0,9	Création d'1 poste ATSEM au Vavre temps non complet à 90%
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DES VAVRES	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1	1		
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DES VAVRES	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	0,8	0	0,8	Modification quotité de poste passage d'un temps complet avec agent à 90% à un temps non complet à 80% à compter du 6 octobre 2022
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DES VAVRES	Agent en charge de la restauration scolaire	C	Adjoint technique	1		0,43	
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DU VILLAGE	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1		0,8	Passage en temps non complet 0,8 à compter du 1er avril 2022
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DU VILLAGE	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1		0,8	
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DU VILLAGE	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1		0,8	Passage en temps non complet 0,8 à compter du 1er décembre 2021
POLE SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE DU VILLAGE	ATSEM	C	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	1		0,8	Création de poste 1er janvier 2022
POLE TECHNIQUE, LOGISTIQUE, SECURITE	Agent technique en charge des bâtiments	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE, LOGISTIQUE, SECURITE	Agent technique en charge des bâtiments	C	Adjoint technique	1	1		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230301-008-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2023

Publication : 06/03/2023

Service	Intitulé du poste	Catégorie	Cadre emploi	Nb total de poste ouvert	TC	TNC Quotité	Observation
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1		0,5	
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent d'entretien des bâtiments communaux	C	Adjoint technique	1		0,8	
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Référent équipe conciergerie	C	Agent de maitrise	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Directeur Pôle technique-logistique-sécurité	A	Ingénieur	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Directeur adjoint du Pôle technique-logistique-sécurité	B - C	Technicien Agent de maitrise	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge des espaces verts	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge des espaces verts	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge des espaces verts	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge des espaces verts	C	Adjoint technique	1	1		Création de poste au 1er janvier 2022 -
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Policier municipal	C	Agent de police municipale	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge de la voirie	C	Adjoint technique	1	1		
POLE TECHNIQUE,LOGISTIQUE,SECURITE	Agent technique en charge de la voirie	C	Adjoint technique	1	1		